

République Française

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de l'Hérault -Commune de SAINT JEAN DE FOS-

Nombre de membres

En exercice Présents ou représentés

15

14

Séance du 29 mars 2013

Date de la convocation :

25 mars 2013

Fourrière automobile -Recours à la délégation de service public-

Le vingt neuf mars deux mille treize à dix huit heures quinze, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de M.RUIZ Jean-François, Maire.

Etaient présents : RUIZ Jean-François, KORPAL Pierre, COUGOUREUX Gilles, VIDAL Franck, LANAVE Christine, CAPELLI Paul-Guy, KUZNIAK Jocelyne, FABRE Thierry, BURTIN Yvan, AGUILAR Guy-Charles, DESTAND Claude, LEAL Esther

Absents excusés : LAMONT Didier (pouvoir à FABRE Thierry), DELIEUZE Pascal (pouvoir à VIDAL Franck), SERIEIS Séverine.

Secrétaire de séance : COUGOUREUX Gilles

Monsieur le Maire expose au Conseil qu'il devient nécessaire de mettre en place un service de fourrière afin de faire respecter le stationnement sur la commune (en particulier les jours de manifestations) et de faire enlever les épaves. La commune étant dans l'impossibilité d'assumer cette mission (pas d'agent pouvant être nommé gardien agréé, pas de lieu de stockage clôturé), il y a lieu de déléguer ce service à un partenaire agréé.

LE CONSEIL,

-Oui l'exposé de son Président et après en avoir délibéré,

Décide à l'unanimité d'avoir recours à la délégation de service public pour assurer cette mission.

Autorise le Maire à lancer l'appel de candidature.

Fait à St Jean de Fos, Le 29/03/2013

**Le Maire,
Jean-François RUIZ**